



Diocèse de Vannes

En chemin vers le JUBILÉ

SAINTE ANNE 2025



Pendant l'Avent

- Distribution large du livret de l'Avent. Possibilité de les distribuer de façon ouverte ou de mettre en place des groupes de partage (fraternités...)
- **Lors des liturgies de chaque dimanche** : prendre le chant à sainte Anne proposé avec 1 couplet différent chaque dimanche / intégrer 1 prière universelle faisant référence à sainte Anne.
- **1^{er} dimanche de l'Avent** (ou un autre dimanche dans l'année) : possibilité de proposer une bénédiction des statues de sainte Anne, médailles, objets dédiés à sainte Anne apportés par les familles.
- **Pour Noël**, chaque paroisse prépare un lieu autour de la crèche de l'église, un « Jardin du Bocéno » pour recevoir le « Flambeau du Jubilé » (ce lieu pourrait perdurer après Noël pour s'enrichir durant l'année) proposer aux écoles de s'associer à votre démarche.
- Informer les personnes de la date à laquelle la (les) paroisse(s) prévoi(en)t de se rendre au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray au cours de l'année pastorale. Associer le GAP et d'autres personnes de la paroisse pour préparer ce temps à Sainte-Anne-d'Auray en lien avec le sanctuaire.
- Concours photo et dessin sur le thème de « sainte Anne enseignant Marie » : inviter les paroissiens, les familles, les enfants et les écoles à y participer les photos et dessin pourraient agrémenter votre « Jardin du Bocéno ».

Pendant le Carême

- Distribution large du livret de Carême. Possibilité de les distribuer de façon ouverte ou de mettre en place des groupes de partage (fraternités...).
- Continuer à valoriser votre « Jardin du Bocéno », toujours en lien avec les écoles.

Ensuite

- Rallumer le « Flambeau du Jubilé » pour les dimanches les plus proches du :
 - **7 mars** (anniversaire des apparitions)
 - **13 mai** (mort de Nicolazic)
 - **26 juillet** (fête de sainte Anne)
- 26 juillet : toutes les paroisses envoient des représentants avec leurs bannières au Grand Pardon.

À tout moment de l'année

- Organiser une semaine jubilaire pour proposer, par exemple, aux paroissiens d'approfondir pas à pas le texte de l'évêque prononcé en ouverture du chemin jubilaire le 24 septembre 2022, pour faire mieux découvrir sainte Anne, etc... Cela peut aussi être proposé chaque mois...
- Mettre en place des fraternités missionnaires paroissiales, notamment à partir du livret de l'Avent ou du livret de Carême
- Une statue de sainte Anne se déplace d'école en école : les écoles concernées prendront contact avec les paroisses pour les avertir de l'arrivée de la statue : préparer un temps commun école-paroisse, en associant le maximum de personnes (ex : soirée prière avec enfants et parents autour de la statue etc).
- Vivre un parcours autour des lieux dédiés à sainte Anne aux environs de la paroisse.

Au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray

Le sanctuaire accueille les paroisses, mouvements et communautés tout au long de l'année. A partir du **7 mars 2023** (anniversaire des apparitions), le sanctuaire met à disposition de nouveaux services (des salles mieux équipées, 2 lits pour les pèlerins marcheurs du Tro Breiz ou de Compostelle et un salon de thé solidaire).

Pendant l'Avent

Pour le troisième dimanche de l'Avent : le sanctuaire vous invite à venir retirer le « Flambeau du jubilé » à partir de 15 h ou pendant les vêpres à 16 h.

Pendant le Carême

7 mars, jour de l'ouverture des pèlerinages au sanctuaire : bénédiction de toutes statues de sainte Anne des paroisses ; les paroisses qui n'en n'ont pas s'en procurent une pour chaque église.



SANCTUAIRE
DE SAINTE
ANNE
D'AURAY